

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 12 mars 2019

Délibération n°17 - 2019 relative à la modification des statuts l'ESPE

*Vu l'article L713-1 du Code de l'éducation,
Vu la délibération du Conseil de gestion de l'ESPE du 11 mars 2019,
Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date du 15 février 2019,*

Le Conseil d'Administration approuve les modifications des statuts de l'ESPE.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	23
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


 Visa du Président
 Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'ESPE

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13.03.2019

Document mis en ligne le : 13.03.2019